

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Laurence ALLEFRESDE et Laurent UGHETTO, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de VALLON PONT D'ARC lors de la Commission Permanente du 7 mars 2016 :

Pour l'organisation de sorties scolaires dédiées au patrimoine Ardéchois, une subvention totale de 1 636,80 € sera répartie au profit des communes de Chassiers, Grospierres, Ruoms et Vallon Pont d'Arc pour leur école publique et du collège Henri Ageron à Vallon Pont d'Arc.

Dans le cadre de la prise en charge du transport des collégiens pour le forum des métiers et des formations organisé le 15 mars prochain, une subvention de 380€ sera affectée à la structure organisatrice représentée par le lycée Olivier de serres à Aubenas. Cette somme correspond à la prise en charge de 66 élèves du collège La Ségalière à Largentière.»

**Groupe de la majorité
départementale
de gauche**
Conseil départemental de l'Ardèche